

NOS PARTENAIRES

- La Maison Départementale
- Les maisons de retraite
- Les médecins du travail
- Les CCAS et travailleurs sociaux
- Les médecins traitants
- Les établissements scolaires
- Les foyers d'accueil
- Les FAM (Foyers d'Accueil Médicalisés)
- Les infirmiers libéraux
- Le service d'addictologie
- Les établissements médico-sociaux
- Le milieu associatif
- Les autres services fonctionnels de l'EPSMR



NOUS CONTACTER

- Centre Médico-Psychologique (CMP)
- Hôpital de Jour (HDJ)
- Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTTP)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h à 16h

Adresse : 1 rue Duplessis - Le Chaudron
97490 Sainte-Clotilde

Tél CMP : 02 62 97 95 30 - Fax : 02 62 97 57 39

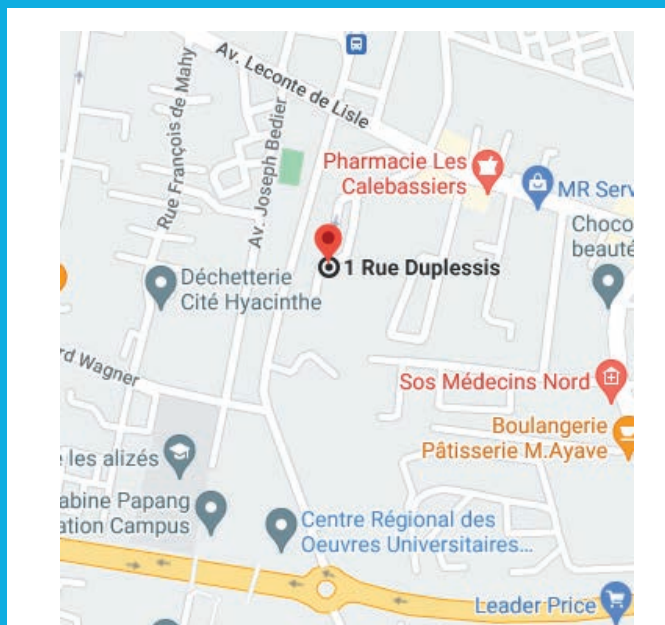
Tél HDJ : 0262 97 95 35

Mails : cmp.ste-clotilde@epsmr.org
hdja.ste-clotilde@epsmr.org

Site web : www.epsmr.org

Accès transports en commun :

- Réseau Citalis : arrêt mail du chaudron
- Car Jaune : arrêt mail du chaudron lignes E1,E2 et E3



Direction Générale Secréariat Général Communication CMP-CATTTP - Mai 2023



Etablissement Public
de Santé Mentale
de la Réunion

CMP-HDJ-CATTTP

Centre Médico-Psychologique

Hôpital de Jour

Centre d'Activités
Thérapeutiques à Temps Partiel

DUPLESSIS

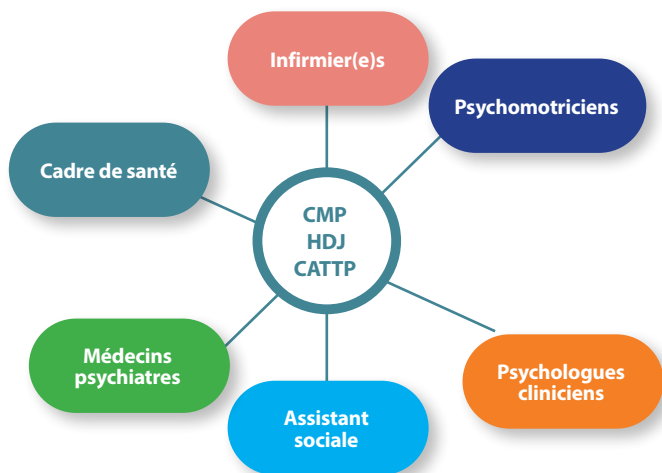


SAINT-DENIS

NOS MISSIONS

- Accueil avec ou sans rendez-vous
- Prévention
- Diagnostics
- Soins
- Interventions à domicile
- Orientation
- Suivis

NOTRE ÉQUIPE



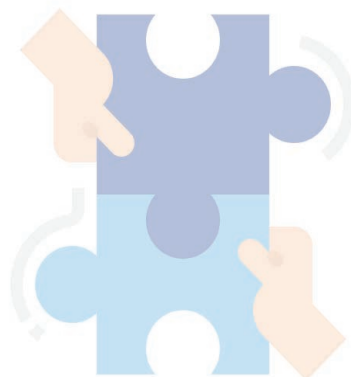
LA PRISE EN CHARGE

Prise en charge en Centre Médico-Psychologique (CMP) :

- Entretiens, soutiens psychologiques, visites à domicile, accueil, administration des traitements retards.
- Ateliers thérapeutiques en CATTTP.

Prise en charge en Hôpital de Jour (HDJ) :

- Accueil sur prescription médicale, prise en charge par le biais d'ateliers à médiations thérapeutiques: théâtre, sport, socialisation, loisirs créatifs, jardinage...
- Suivis individualisés
- Travail éducatif



LES PERSONNES ACCUEILLIES

Le Centre accueille les adultes dès 18 ans, présentant des troubles psychiatriques ou souffrance psychique nécessitant une prise en charge ambulatoire sur le mode d'hospitalisation de jour (HDJ) ou en consultations régulières (CMP). Ils peuvent se présenter à leur initiative ou sur orientation d'un professionnel de santé.

A SAVOIR

Les soins dispensés à l'hôpital de jour sont financés directement et en totalité par la sécurité sociale.

Le projet de soin est co-élaboré avec les familles, les acteurs de la prise en charge et nécessite l'adhésion de chacun.

Ce centre fait partie du Pôle Nord correspondant aux unités d'hospitalisation temps plein Ylang-Ylang et Jasmin. Il accueille principalement la population de Sainte-Clotilde et de Sainte-Marie.